

Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur.— L'honorable *Luc Letellier*¹, qui remplaça Caron (1876), destitua de Boucherville pour faire monter les *libéraux*² au pouvoir. Ayant été accusé auprès du gouvernement fédéral d'avoir ainsi violé les lois du gouvernement responsable, il fut destitué lui-même, après de longs débats (1879). Il mourut deux ans après.

Traité de Washington.—Les difficultés que suscitèrent entre l'Angleterre et les Etats-Unis les pêcheries de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent, furent réglées par le traité de Washington, statuant que les Etats-Unis paieraient à l'Angleterre une indemnité de \$5,500,000.

Le marquis de Lorne, gouverneur.—Lord Dufferin fut remplacé par le marquis *de Lorne* (1878), époux de la princesse Louise, fille de sa majesté la reine Victoria. Le contrat du *Pacifique-canadien* fut l'acte le plus important sous son administration.

Robitaille, lieutenant-gouverneur.—L'honorable *Théodore Robitaille* remplaça Letellier, en qualité de lieutenant-gouverneur (1879). Les conservateurs remontèrent au pouvoir. *M. Chapleau*, qui devint alors premier ministre, passa ensuite au ministère fédéral (1882) et fut remplacé par *M. Mousseau*, qui remit bientôt son portefeuille entre les mains de *M. Ross*.

¹ *Luc Letellier de Saint-Just*, né en 1820, fut d'abord notaire à la Rivière-Ouelle, et entra dans la vie politique en 1850.

² Comme dans tout gouvernement constitutionnel, un parti d'opposition inévitable, qui prit le nom de *parti libéral*, se forma dans la chambre dès la session de 1868. Ce parti, représentant la nuance *grit* du parlement des Canadas unis, eut pour premier chef *M. Joly*. Chauveau, à la chambre de Québec, fut le premier chef du parti dit *conservateur*.